

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-OOËLE	Paris et les autres Départements
Un an 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

ECHOS DE LA SEMAINE

27 Août — M. Félix Faure quitte la Russie après avoir reçu du Tsar et du peuple russe tout entier les marques d'une profonde sympathie et d'un attachement durable.

Paris et les départements, en présence de cette inoubliable manifestation, se préparent à fêter d'une manière éclatante le retour à Paris du Président de la République.

28 Août — Entrevue à l'Hôtel de Ville de Paris, du Conseil municipal et des représentants de la Chambre syndicale de la boulangerie, au sujet de l'augmentation du pain.

Le même soir, réunion au Tivoli Vaux-Hall d'un grand meeting de protestation contre le pain cher, organisé par divers groupes socialistes et sociétés coopératives.

M. Turrel ministre des Travaux publics adresse aux administrateurs des diverses Compagnies de chemin de fer une lettre par laquelle il sollicite une réduction sur le prix de transport des céréales.

29 Août — Election législative dans le Finistère en remplacement de l'abbé Gayraud, invalidé. Le même candidat est réélu, avec un nombre de voix supérieur à celui de l'élection du 21 janvier.

— Inauguration à Chabanais (Charente), d'un monument élevé à la mémoire du Président Carnot.

30 Août — Une explosion formidable de machine à vapeur, survenue dans la fabrique de tresses de Saint-Enneonnd, cause la mort de trois ouvrières de l'usine.

31 Août — Une réception des plus enthousiastes est faite à M. Félix Faure, à son arrivée à Dunkerque, au retour de son voyage de Russie. A Paris, la traversée de la ville, de la gare du Nord à l'Elysée, est une longue et chaleureuse ovation, en l'honneur du Président et en souvenir de l'heureux événement qui vient de se produire, au cours de son séjour en Russie.

— M. Camille Richard, ancien député de la Drôme, receveur ruraliste à Marseille se suicide d'un coup de revolver au cœur dans le train de Marseille, au retour d'un voyage à Paris où il avait été mandé par le juge d'instruction au sujet des affaires de Panama.

1^{er} Septembre — Le maire de Toulon, M. Pastoureau est victime d'une tentative d'assassinat au sortir d'une séance du Conseil municipal. L'état du blessé est fort grave. Le meurtrier qui est un Corse du nom de Sinibaldi, est mis aussitôt en état d'arrestation.

2 Septembre — Le mouvement révolutionnaire aux Indes s'accroît d'une façon assez inquiétante pour que le gouvernement anglais se voie dans l'obligation de prendre des mesures énergiques pour tenter de le réprimer.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

On nous communique la note suivante :

Les organisateurs de l'Exposition des Beaux-Arts à Dammartin ont terminé leur tâche. Comme une dernière fusée éteinte, le dernier tableau a disparu du Salon fermé.

Il leur reste à remercier tous ceux qui les ont aidés et encouragés dans cette tentative que l'on pouvait juger téméraire. Les compte-rendus du *Figaro*, du *Gaulois*, du *Courrier français*, de tous les journaux de la région, les nombreuses entrées leur prouvent qu'ils ont réussi dans toute la mesure du possible.

Ils n'ont certes pas ménagé leur peine, mais, et c'est bien cordialement qu'ils le font, ils doivent aussi remercier tous ceux qui leur ont prêté leur concours.

Merci d'abord à tous les artistes, qui, avec tant d'empressement et d'abnégation, ont envoyé leurs œuvres les plus chères. Ils sont, eux, l'âme même de l'Exposition : toute gloire doit rayonner vers eux.

Et grand merci également à ceux qui, d'eux-mêmes, car aucune sollicitation importune n'a été faite, sont venus spontanément. Ils savaient que l'argent est l'âme de toute entreprise et que les cadeaux même gros et beaux entretiennent l'amitié. Ils ont soutenu et guidé les pèlerins partis les yeux sur l'étoile, sans souci du lendemain. Une simple formule ne saurait exprimer la gratitude qu'ils méritent : puissent-ils trouver leur vraie récompense dans la satisfaction d'avoir procuré un bonheur inoubliable aux nombreux visiteurs et aux heureux gagnants des lots.

L'Administration supérieure a bien voulu encourager ces efforts artistiques;

M. le Sous-Préfet, avec la plus grande bienveillance, a autorisé la Tombola, et M. le Ministre des Beaux-Arts a adressé comme lots, quatre superbes gravures avant la lettre.

MM. Fernand et Edmond Labour, des premiers, donnèrent une nouvelle preuve de leur zèle pour le canton de Dammartin; M. Prevet, sénateur; M. Gaston Menier; Madame De Lesse; le prince Radziwill; le comte Doria, par des dons en espèces ou en objets d'art, encouragèrent le mouvement intellectuel, et eurent un grand nombre d'imitateurs plus modestes mais non moins dévoués.

Merci à Madame Landry qui a bien voulu prendre à sa charge la partie décorative du jardin : aux artistes qui ont laissé une partie de leurs œuvres pour la Tombola, et aussi aux personnes dont les envois sont annoncés.

Les membres du Comité, de même qu'ils remercient sincèrement tous ceux qui les ont encouragés et aidés, espèrent que tous les visiteurs conserveront un bon souvenir de l'Exposition des Beaux-Arts à Dammartin en Août 1897.

Le Comité.

Le tirage de la Tombola de l'Exposition des Beaux-Arts de Dammartin, est fixé au 19 septembre.

— La population Dammartinoise n'apprendra pas sans émotion le départ de son excellent et très sympathique instituteur, M. Boulay, appelé à la direction de l'École publique communale du chef-lieu de Département; poste d'élite qu'il a su conquérir par les efforts constants qu'il n'a cessé de déployer pendant ses dix années de séjour parmi nous, pour amener et maintenir l'école de Dammartin à la tête des écoles du canton, et cela au

prix de difficultés sans nombre dont il a su triompher avec un tact et une délicatesse qui lui font grand honneur, et lui donnent droit à la reconnaissance de la population entière.

Nous adressons nos plus vives félicitations à M. Boulay, pour la haute marque de confiance et d'estime que l'administration universitaire départementale vient de lui accorder et nous croyons résumer nos éloges à son égard en souhaitant que M. Brisset (de Congis), appelé à lui succéder, s'inspire de sa méthode d'enseignement et continue de donner à l'école publique de Dammartin l'impulsion progressive qu'a inaugurée avec tant de succès, l'honorable M. Boulay.

SAINT-MARD

Le bouvier Néant Jacques, de la ferme de M. Sainte-Beuve, s'était absenté dimanche en même temps qu'un certain Robé Jean, son camarade congédié de la veille. Sur la demande de celui-ci, il avait consenti à lui prêter sa valise et son chapeau, mais il lui avait refusé un paletot.

Néant se rendait à Crouy et Robé à Ormoy.

Tous deux prirent le train à la gare de Dammartin-Juilly, mais Robé revint à Saint-Mard et s'empara du veston qu'il avait convoité.

Depuis, il n'a pas reparu et a oublié de renvoyer à son ami tout ce qu'il lui a emprunté.

(Publicateur)

— La fête de la gare qui a lieu aujourd'hui 5 septembre, promet d'être très brillante si, comme il y a lieu de l'espérer, le beau temps se met de la partie. Le champ de fête offre à la bouillante jeunesse aussi bien qu'aux paisibles promeneurs un but de distraction dont ils auraient grand

tort de ne pas profiter.

— A l'occasion de la fête de la Gare, la fanfare « L'Avenir de Saint-Mard », donnera aujourd'hui à 4 h. 1/2 un Concert Musical sous la tente de M. Petit. L'entrée sera entièrement libre

CLAYE-SOUILLY

26 subdivisions de sapeurs-pompiers prendront part, au grand concours de manœuvres de pompes qui doit avoir lieu dimanche prochain 12 septembre à Claye-Souilly.

De grandes réjouissances seront données à cette occasion et quatre sociétés musicales, y apporteront leur gracieux concours. Il y aura le soir un grand banquet, bal gratuit et un brillant feu d'artifice.

De nombreuses demandes d'emplacements ayant déjà été faites par les forains, il y a lieu d'affirmer que les divertissements y seront aussi nombreux que variés.

SAINT-SOUPPLETS

M. Gibert, propriétaire à Oissey, n'aura pas récolté beaucoup de fruits cette année, du moins dans le jardin qu'il possède à Saint-Soupplets.

Une première fois son cerisier a été vendangé par des mains inconnues qui, une seconde fois, ont dépouillé son prunier.

Le poirier, dont il espérait recueillir les fruits, vient, hélas ! d'être touché dans les mêmes circonstances ; on comprendra qu'il se soit enfin décidé à informer la justice de ces successives rapines.

MONTHYON

Un jeune domestique au service de M. Dantan, cultivateur, Léon Dumont âgé de 16 ans, avait été envoyé à la fontaine avec un belge pour remplir



un tonneau placé sur une voiture où il était monté pour recevoir les seaux.

Tout à coup le cheval prit peur et son démarrage projeta Dumont sous une roue du véhicule qui lui passa sur le corps.

Le blessé a pu se relever avec l'aide de son compagnon et rentrer chez ses parents où il a reçu les soins d'un médecin.

Dumont portait aux reins quelques érosions sans gravité dont il est maintenant complètement remis.

— La Commission départementale vient d'accorder une subvention de 250 francs à la commune de Monthyon pour travaux divers aux écoles.

OISSERY

Mademoiselle Martin, institutrice publique à Herbeaulliers est appelée aux mêmes fonctions à l'école de filles d'Oissery en remplacement de Mademoiselle Thirion qui est nommée au poste de Lizy-sur-Ourcq.

MESNIL-AMELOT

La Commission départementale vient d'accorder à la commune du Mesnil-Amelot, une subvention de 1500 francs pour travaux de forage d'un puits.

VILLEVAUDÉ

Un manouvrier de cette commune, Jules Poulain, a été assailli dimanche soir par un faux camarade, Paul Noël dit *Loripette*, âgé de 28 ans, charretier, avec lequel il avait bu à l'auberge Marleux, de Chelles.

Poulain et Noël étaient sortis ensemble et avaient marché côte à côte jusqu'à l'embranchement des routes d'Annet et de Montjay-la-Tour, quand *Loripette* fit mine de quitter Poulain et vint sournoisement lui « ramasser les jambes ». Le malheureux culbuta aussitôt et son agresseur l'accabla de

coups de poing, sans autre motif apparent qu'une haine suscitée par la fonction de Poulain qui surveille des bois où *Loripette* est soupçonné de venir braconner.

Noël s'est retiré diligemment le lendemain, persuadé qu'il avait mis sa victime en fort piteux état. (*Publicateur*

VERSIGNY

Depuis le 14 juillet dernier, le charretier Dangenne Félix, âgé de 33 ans, était au service du sieur Paquez, cultivateur à la ferme de Saint-Germain, dépendance de Versigny. Pour le temps de la moisson, il lui avait été promis un supplément de gages de 30 francs. Dimanche 22 août, Dangenne alla demander de l'argent, et comme Mme Paquez se trouvait seule, elle lui remit ce qui lui revenait de son mois ordinaire ; quant au supplément elle l'invita à revenir lorsque le patron y serait.

Vers sept heures 1/2 du soir, il revint accompagné de son camarade Herivaux et demanda à Paquez quinze francs sur les 30 francs qui lui avaient été promis. « Attends, je vais te payer » dit le cultivateur, qui était entrain de dîner. Puis il passa dans une chambre et en sortit aussitôt avec un fusil double qu'il braqua sur son charretier et le déchargea dans la porte.

Les deux ouvriers sortirent alors tout effrayés, et comme ils étaient dans la cour, un nouveau coup de feu éclata et les plombs leur sifflèrent aux oreilles.

Paquez rechargea son arme et allait renouveler ses dangereuses démonstrations, quand Herivaux lui saisit le bras et lui arracha le fusil des mains.

Tous deux s'en allaient avec l'arme quand Paquez, qui s'était muni d'un autre fusil, tira au travers des car-

reaux de sa fenêtre, un troisième coup qui blessa Dangenne à la main droite. Le blessé se retourna, montra au patron sa main ensanglantée et s'empressa d'aller avec son compagnon, qui emportait le fusil enlevé, déposer sa plainte à la gendarmerie de Nanteuil.

Une enquête a été ouverte sur ces faits d'une gravité exceptionnelle, et un procès-verbal a été dressé contre Paquez, dont les antécédents sont déplorablement. C'est un vieillard âgé de 74 ans qui a déjà, pour des faits analogues, subi plusieurs condamnations.

MARCHÉ DU 2 Septembre 1897

Dammartin

Pain.	0.383 le kilo.
Beurre.	3.20 »
Œufs	9.50 le cent

Claye-Souilly

Pain.	0.37 le kilo.
Beurre.	3.00 »
Œufs	10.00 le cent

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE DAMMARTIN

Audience du 2 Septembre 1897

Crosnier Ablard, charretier à Moussy-le-Neuf; roulage: 3 fr. d'amende.

Renaud Constant, charretier à Reez-Fosse-Martin, et Drujon Eugène, charretier à Longperrier; roulage: chacun 1 fr. d'amende.

André Georges, employé de commerce à Clichy; vélocipède non muni d'un appareil avertisseur, et défaut de plaque 1 fr. d'amende pour chaque contravention.

Camus Philippe, Camus Lucien, Camus Désiré, Camus Félix, Camus Félix fils, Pivaux Eugénie, femme Camus Philippe et Pivaux Marie femme Camus Félix, tous à Moussy-le-Vieux; pour rixe: Camus Philippe: 1 journée de

travail; Camus Lucien et Camus Désiré: chacun deux journées de travail; Camus Félix: 3 journées de travail; Pivaux Eugénie, femme Camus Philippe; Pivaux Marie, femme Camus Félix et Camus Félix sont acquittés.

Leduc Louise Victorine, femme Hercent et Dupré Laure Marie femme Richard, à Dammartin; la première, pour injures: 1 fr. d'amende; la deuxième pour rixe: 2 journées de travail.

Pommier Léon à Villeneuve; murau-dage: 2 fr. d'amende.

Avec partie civile.

Lazare Bretin, bouvier à Vinantes, contre Chenais marchand de vins audit lieu; injures: 1 fr. d'amende et 2 fr. de dommages et intérêts et dépens.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE NANTEUIL

Barré Gustave, 27 ans, Md de bestiaux à Versigny; 2 fr. d'amende pour avoir tiré des pétards dans un lieu habité.

Dhuicque Joseph, 60 ans, Md Epicier à Peroy-les-Gombries. Injures; acquitté.

Lesould Alphonse, 29 ans, tourneur en bois, à Silly-le-Long. Ivresse; 1 fr. d'amende.

Lemaire Paul, 38 ans, charretier à Montagny-Sainte-Félicité. Roulage; 2 fr. d'amende.

Devinck Adeline, femme Danger, boulangère à Nanteuil. Roulage, abandon de voiture; 1 fr. d'amende.

Van der Crussen Charles, 29 ans, charretier à Peroy-les-Gombries. Roulage, défaut de guides; 2 fr. d'amende.

Jenard Auguste, 34 ans, charretier à Droizelles. Roulage, abandon de voiture; 2 fr. d'amende.

Bontemps Alphonse, 43 ans, cultivateur à Longperrier. Roulage, abandon de voiture; 1 fr. d'amende.

Gillet Louis, 58 ans, Équarisseur à Nanteuil-le-Haudouin. Roulage, défaut de lanterne; 1 fr. d'amende

EXCURSION A JULLY ET NANTOUILLET

(Suite) (*)

En longeant la clôture du parc du collège et en suivant, sur un parcours d'environ trois cents mètres, la charmante petite vallée qu'arrose le ru du Rossignol, autrement dit Petite Beuvronne, on arrive sur la place du château de Nantouillet, dont on ne tarde pas à apercevoir la porte monumentale, flanquée de sa grosse tour de briques à demi-ruinée.

Cette vaste enceinte défendue par des fossés larges et profonds, donne une idée de l'importance que devait avoir le magnifique manoir que fit édifier, en 1521, sur les bases de l'ancienne forteresse des sires de la maison de Nantouillet, le cardinal Duprat, chancelier de France.

Bien que fort endommagé par les ravages du temps et transformé depuis près de deux siècles en exploitation agricole, le château de Nantouillet est demeuré presque entièrement sur pied et tel qu'il est, il peut être encore considéré comme un des plus beaux spécimens de l'architecture civile du commencement du XVI^e siècle (1).

La partie extérieure de cette somptueuse résidence est une conception des plus originales, qui rappelle mieux que partout ailleurs la transition des deux époques du Moyen âge et de la Renaissance; premièrement par un simulacre d'enceinte féodale flanquée de tours, dont la plus massive, qui s'élève à droite de l'entrée, représentait le donjon; puis, par la porte d'entrée du château, véritable joyau de pierre, qui présente dans son ensemble tout ce que l'art semi-gothique de la Renaissance a imaginé de plus riche et de plus harmonieux.

Cette entrée qui conserve les ouvertures par lesquelles manœuvraient les

* Voir le n° 442 de la *Petite Gazette*.

flèches du pont-levis, se compose d'une grande arcade plein cintre, accostée d'une petite porte de même forme, destinée aux piétons. Les trois pilastres formant les pieds droits des portes sont ornés de cartouches et de chapiteaux délicatement fouillés, surmontés chacun d'une niche à dais semi-gothique, d'une ravissante facture, et qu'on trouve répétées sur la face des deux principaux piliers, du côté de la cour. Au-dessus de la grande arcade et au centre de ce gracieux portail, une vaste niche décorée avec un goût parfait, abrite un Jupiter tonnant, représente dans son attitude classique; malheureusement, l'image du roi des dieux a subi de profondes mutilations: le bras qui brandissait les foudres n'est plus qu'un moignon informe, et c'est à peine si l'on retrouve la trace de l'oiseau consacré qui était à ses côtés. Un pan de muraille, orné d'une niche semblable aux trois autres, et également vide, réunit ce ravissant portail à la grosse tour, dont la teinte ocreuse contraste d'une façon bizarre avec le ton grisâtre des murailles et des autres tours de l'enceinte. La facture moderne de cette manière de donjon se décèle sur plus d'un point et notamment par ses grandes fenêtres à meneaux en croisillons, de celles du corps de logis dans le style du château (2).

Le cardinal Duprat, cet audacieux ministre « qui pouvoit tout et osoit tout », au dire de ses contemporains, avait fait graver au-dessus de l'entrée principale de son château, cette prétentieuse devise, qui se lit incomplètement: VIRTUTI FORTUNA FAVIT (La fortune a favorisé la vertu) (3).

En pénétrant dans la cour de la ferme, où les divers bâtiments ont reçu une destination appropriée aux besoins de l'exploitation, on se rend aisément compte de la disposition primitive des lieux. L'entrée du château

donnait sur une avant-cour, d'où on pénétrait dans une enceinte à ciel ouvert, donnant accès dans la cour d'honneur par un portique voûté dont la façade extérieure laisse voir encore, entre deux écussons armoriés un très beau fronton Renaissance, au centre duquel est sculpté en haut relief le blason du chancelier, entouré du collier de Saint-Michel.

Le principal corps de logis, au centre de la cour, est accompagné de deux vastes corps de bâtiments en retour, ayant pour chacune de ses divisions une porte particulière enrichie de sculptures. Par intervalles, plusieurs niches d'un très beau travail, mais privées de leurs statues, occupent les parois murales du rez-de-chaussée. La façade intérieure de l'ancienne entrée est surmontée d'écussons, de balustres et de rinceaux. Un très bel escalier de pierre, coquettement ajouré, réunit à angle droit l'aile gauche au bâtiment central.

1. Dulaure a dit, en parlant du château de Nantouillet, dans sa nouvelle description des environs de Paris, édition de 1786: « Quoique bien dégradé, il est encore remarquable par son architecture, etc. » Nous n'avons donc rien de trop en attribuant à l'effet du temps les dégradations qu'a subies le château de Nantouillet. Il semblerait même que grâce à sa transformation en maison de culture, il aurait été préservé de la démolition à l'époque de la Révolution, qui s'est contentée de faire gratter tous les écussons armoriés qui y étaient semés à profusion.

2. Le marquis Du Prat, dans son importante histoire du cardinal Duprat (p. 382-83) publiée en 1857, et après lui, M. de Longpérier-Grimoard, dans sa notice sur le château de Nantouillet, parue dans le Bulletin de la Société d'agriculture, sciences, lettres et arts de l'arrondissement de Meaux, années 1854 à 1858, ont avancé que c'était un Saint-Jean-Baptiste qui surmonte la porte d'entrée, et que la devise qui se lit encore en partie, au-dessus de cette porte devait être conçue en ces termes: VIRTUTI FORTUNA SUPERSIT, qui doit se traduire d'après M. de Longpérier, par: Que la fortune (l'avantage) reste au courage ou que le succès demeure au courage, d'après le marquis Du Prat, qui ajoute que cette devise exprimerait d'après lui, l'espoir et le vœu de la vie toute entière du chancelier. A ceci nous répondrons qu'il

ne nous paraît pas que le mot *supersit* ait pu tenir dans l'espace qui précède la terminaison il qu'on voit encore à l'archivolte, à la suite du mot *fortuna*. Cette inscription dont nous nous sommes efforcé de saisir tous les détails, débute par trois trefles encore visibles, suivis des lettres VI. . . TI; trois autres trefles réunis en triangle autour d'un point, sont suivis du mot *fortuna*; puis un autre point, près duquel un seul trefle se voit encore, précède les deux lettres *il* qui semblent bien terminer la devise à la suite de laquelle venaient vraisemblablement trois autres feuilles de trefles, répétant en quatre endroits du bandeau, les pièces principales du blason du chancelier.

Quant à la statue du fronton, il n'y a, à notre avis, aucun doute à avoir sur le sujet qu'elle représente, car en plus des opinions autorisées de Dussonmerard, Sauvageot, Fichot et Aufaivre, Palustre, etc., qui se sont formellement prononcés pour le maître des dieux, nous avons encore celles de Dulaure, qui, dans l'ouvrage cité plus haut, dit: « Au-dessus de la porte principale est, dans une niche, une figure en pierre de Jupiter, armée de la foudre. » Ce passage semble établir qu'à cette époque le bras droit de Jupiter brandissait encore les foudres qui ont disparu depuis avec la presque totalité de l'avant-bras.

3. Il pourrait se faire que le mot *Juvit* eut été mis en place de *Favit*, mais ces deux verbes ayant à peu près la même signification, le sens de la devise demeurerait identique.

(A suivre) E. L.

COMMANDEMENTS DU PÊCHEUR A LA LIGNE

Jours de fêtes tu pêcheras
Si tu n'as pas d'empêchement.
Ta femme tu délaisseras
Sans t'en occuper autrement.
Les poissons tu épateras
Par ton maintien noble et décent.
Sur l'eau ton œil se fixera
Jusqu'à complet abrutissement.
Et de penser tu t'abstiendras
Pour pêcher abstractivement.
Si ça mord, les mâles mettras
Dans ton sac amoureuxment.
Les femelles rejetteras
Pour aider au repeuplement.
Rhumes de cerveau tu prendras
Et coups de soleil même ment.
Courbature tu pinceras
Avec un égal agrément.
Ainsi vivras et pêcheras
Nuit et jour bien innocemment.

COMPTOIR SPÉCIAL DE VENTE
de VINS DE LA GIRONDE
E. VINCENT

Depositaire à DAMMARTIN

Prix très avantageux
par suite de la vente directe du producteur
au consommateur.

Achille OFFROY, à Dammartin

**BICYCLETTES, TANDEMS
et fauteuils roulants PEUGEOT**

PEUGEOT La grande Marque Nationale
en vue de se mettre à la por-
tée de tous les acheteurs vient de créer une
bicyclette routière absolument garantie comme
solidité, rigidité, et contre tout vice de
construction, pouvant porter le poids de
110 Kil. sur toutes routes.

Cette machine munie d pneus Jackson
pur pura 1897 est offerte à MM. les amateurs
au prix de 290 francs.

Plaque d'identité, grelot et accessoires
compris.



Les machines PEUGEOT assurent la vie
aux routiers; loin de discréditer les coureurs
de renom, comme certaines machines sans
nom; elle les porte tous à la victoire.

Elles s'imposent toutes par leur roule-
ment et leur solidité.

**Charbons et Cokes en Gros
Meubles de jardin**

S'adresser pour tous renseignements et
commandes à M. Achille OFFROY, à Dam-
martin-en-Goele (Seine-et-Marne)

**2 VOITURES DE FAMILLE
A VENDRE
POUR CAUSE DE DÉCÈS**

S'adresser 185 Grande Rue chez Madame
A. VINCENT

Etiquettes d'envoi
imprimées
sur papier parcheminé, avec oeillet mé-
tallique, à l'usage des cultivateurs, ma-
railleurs, grainetiers, etc.

Le mille. . . . 3 fr. 50

**Chantier-Docks de la Gare de
DAMMARTIN-JUILLY
L. DESCHAMPS**

en face la gare à Saint-Mard

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100^{ks}

Grosse **Gallitoria** française, 1 2 gras
sans fumée, 1^{re} qualité 3.50

Grosse **Houille** Charleroi, 1 2 gras,
sans fumée, 1^{re} qualité (tous gros
morceaux sans aucune fine) 3.80

Galliotin de même qualité 4 »

Tôtes de moineaux lavées, 1^{re} qual. 3.70

Boulets ovales p^r chauffage économ. 3 »

Anthracite anglais, 1^{re} qualité. 5.50

Charbon de forge (noisettes). 2.80

Colco de gaz n^o 0. l'hectol. 1.60

Charbon industriel et Briquettes
depuis 21 fr. 50 les 1,000 kilos en gare.

CADEAU-PRIME Tout achat de
1,000 kil. au chan-
tier, donne droit à un joli dessous-de-plat
à pied, en métal émaillé vert-clair, décoratif
et préservant la nappe de toile cirée.

Sable de rivière, **Caillou**, **Meulière**,
Gravier et **Mignonnette** pour jardins
Briques blanches, rouges et réfractaires.
Chaux vive et Chaux hydraulique.
Ciments et **Tuyaux** en grès.
Tuiles, **Poteries**, **Chaperons** de murs
Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).
Fers de tous les profils.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb

Grillage galvanisé, Rances, Fils, Poteaux
Pointes. . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.

Pelles acier fondu, bout trempé. . . . 4.40

Bêches, **Louchets**, 1^{re} qual. garant. 4 »

Fourches à cailloux, 9 dents 7.50

Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . . . 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. 3.80

1^{re}65 1^{re}80 2^{me}10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75

— — 3 dents 1.90 2 » 2.20

Rateaux, **Poules** de puits. **Boulons**

Seaux solides, tôle galvanisée. . . . 1.60

Seaux d'écurie, — — 3.25

Arrosoirs, **Lessiveuses**

Tuyaux, **Gueules-de-loup**

Bois de construction : Chêne et Sapin

Planches brutes et rabotées. **Moulures**

Planches de Lorraine, 2^e choix la p. . . 2.10

Vente en Détail aux Prix du Gros

Directeur-Gérant : E. LEMARIE

Imp. E. Lemarié à Dammartin

